



MINISTÈRE DES DROITS DE FEMMES, DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

PÔLE RESSOURCES NATIONAL



**BILAN DE L'ENQUÊTE SUR LA MISE ŒUVRE REGIONALES DES POLITIQUES  
« SPORT, EDUCATION, MIXITES, CITOYENNETE »  
2013**

Cartographie de l'organisation de la mission SEMC en région et des actions mises en œuvre

## Cadre institutionnel et méthodologique de l'enquête.

Conformément à l'instruction n°10-025, les direction régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et les direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS) ont mis en place dès 2011 une politique régionale en faveur de l'accès des activités physiques et sportives aux personnes qui en sont le plus éloignées pour des raisons sociales, culturelles, géographiques, physiques ou économiques.

L'enquête en ligne menée en janvier 2014 a permis d'établir un premier bilan du pilotage et de la coordination la mission « sport, éducation, mixités, citoyenneté » (SEMC) au sein des DRJSCS et des DJSCS.

Les données demandées permettent d'identifier, dans le champ SEMC, la structuration mise en œuvre autour de ce champ de l'action ministérielle et les thématiques abordées parmi :

En matière de correction des inégalités d'accès	En matière de promotion et préservation des valeurs du sport
<ul style="list-style-type: none"><li>- L'accès des femmes à la pratique sportive et aux fonctions dirigeantes et techniques</li><li>- La pratique sportive des personnes résidentes des territoires de la géographie prioritaires</li><li>- La pratique sportive des personnes en situation de difficulté sociale</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La prévention et la lutte contre les comportements contraires aux valeurs du sport, dont les violences sexuelles dans le sport</li><li>- La promotion du supportérisme en phase avec les valeurs du sport</li></ul>

La restitution de cette enquête permet de dresser une cartographie des thématiques poursuivis et des types d'actions mises en œuvre au niveau territorial (diagnostic, promotion – développement, formation).

L'enquête bilan a été menée auprès des DRJSCS et des DJSCS. Les territoires d'outre mer n'étaient pas destinataires de cette enquête. Le taux de réponse est de 81%, deux DRJSCS et 3 DJSCS n'ayant pas répondu. Les éléments de restitution prennent en compte des éléments connu du pôle ressources national SEMC (PRNSEMC), y compris pour les services non répondants.

## Structuration et pilotage régional des missions SEMC.

L'affectation d'un agent sur la mission de coordonnateur régional SEMC prévue par l'instruction n°10-025 est effective dans 74% des DRJSCS (19 sur 22) et DJSCS (1 sur 5).

La constitution d'équipes techniques et pédagogiques régionales (ETPR) telles que préconisées dans l'instruction n° 10-025 n'est effective que dans 14% des services régionaux (4 DRJSCS). Lorsqu'elles ont été constituées, ces équipes sont réunies une à deux fois par an. Ces équipes permettent de réunir les référents départementaux missionnés sur une ou plusieurs thématiques du champ SEMC et, pour 50% d'entre elles, d'associer des cadres techniques sportifs mis auprès de fédérations unisport ou multisports.

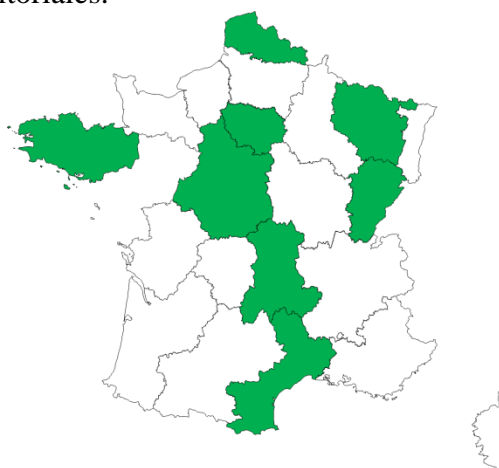
Il convient de noter que l'animation d'une ETPR SEMC n'a pas d'incidence sur la définition d'un plan d'action régional « SEMC » (2 des 4 DRJSCS ayant une ETPR SEMC ont défini un plan d'action régional « SEMC »).

La définition d'un plan d'action régional « SEMC » est un mode de coordination régionale des actions SEMC davantage privilégié (33% des DRJSCS et DJSCS). Il apparaît que la définition et la mise en œuvre de ces plans d'actions régionaux SEMC font l'objet de réunion de pilotage associant des agents

des différents pôles des services régionaux, des agents des services départementaux, des CTS et des représentants du mouvement sportif et des collectivités territoriales.

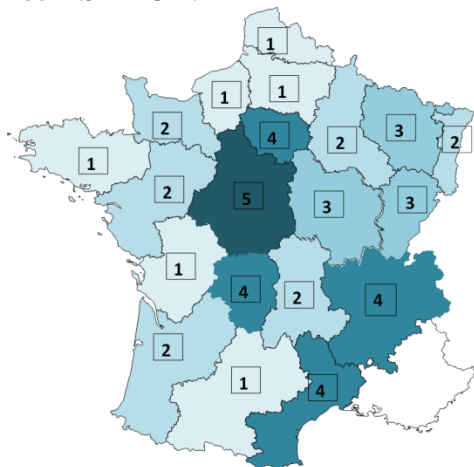
Une corrélation forte existe entre la définition d'un plan d'action régional « SEMC » et le nombre de thèmes investis par les services dans la mission « SEMC ». En effet, 6 des 8 services régionaux déclarant poursuivre de 3 à 5 thèmes de la mission « SEMC » ont défini un plan d'action régional.

Quelques que soient les modalités de coordination et de pilotage régional des politiques « SEMC », l'ensemble des DRJSCS et des DJSCS est impliqué dans au moins un des 5 thèmes « SEMC », y compris lorsqu'aucun coordonateur régional n'a été désigné.



Carte 1 : DRJSCS ayant validé un plan d'action régional « SEMC »

Parmi les services répondants à l'enquête, 55% des DRJSCS et des DJSCS investissent au moins 3 des 5 thèmes « SEMC ».



Carte 2 : Nombre de thèmes de la mission « SEMC » poursuivis par les DRJSCS et DJSCS

Les services qui focalisent leur action sur un seul thème (5 services) sont investis soit sur le développement de la pratique sportive et l'accès aux responsabilités des femmes (2 services) soit sur la lutte contre les comportements contraires aux valeurs du sport, y compris les violences sexuelles (3 services).

Les services qui focalisent leur action sur deux thèmes (5 services) sont systématiquement investis sur soit sur la lutte contre les comportements contraires aux valeurs du sport, y compris les violences sexuelles.

Le deuxième thème investi par ces services est soit le développement de la pratique sportive et l'accès aux responsabilités des femmes (3 services) soit la réduction des inégalités d'accès aux APS pour les personnes socialement défavorisées (2 services).

Services	Le développement de la pratique sportive et l'accès aux responsabilités des femmes	Le développement de la pratique sportive dans les territoires de la géographie prioritaire	La réduction des inégalités d'accès aux APS pour les personnes socialement défavorisées	La lutte contre les comportements contraires aux valeurs du sport, y compris les violences sexuelles	La promotion du supportérisme en phase avec les valeurs du sport	Total
D.R.J.S.C.S ALSACE	x			x		2
D.R.J.S.C.S. AQUITAINE	x			x		2
D.R.J.S.C.S. AUVERGNE	x		x	x		3
D.R.J.S.C.S. BOURGOGNE	x	x	x			3
D.R.J.S.C.S. BRETAGNE				x		1
D.R.J.S.C.S. CENTRE	x	x	x	x	X	5
D.R.J.S.C.S.CHAMPAGNE ARDENNE			x	x		2
D.R.J.S.C.S. FRANCHE COMTE	x		x	x		3
D.R.J.S.C.S. ILE DE FRANCE	x	x	x	x		4

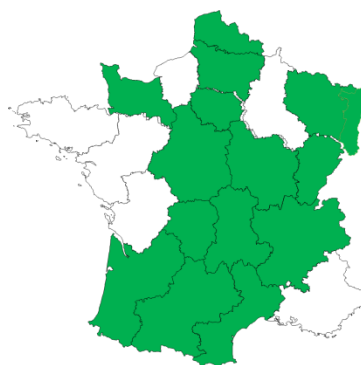
D.R.J.S.C.S. LANGUEDOC ROUSSILLON	x	x	x	x		4
D.R.J.S.C.S. LIMOUSIN	x	x	x	x		4
D.R.J.S.C.S. LORRAINE	x		x	x		3
D.R.J.S.C.S. MIDI PYRENEES	x			x		1
D.R.J.S.C.S. NORD PAS DE CALAIS	x					1
D.R.J.S.C.S. BASSE NORMANDIE	x			x		2
D.R.J.S.C.S. HAUTE NORMANDIE				x		1
D.R.J.S.C.S. PAYS DE LA LOIRE			x	x		2
D.R.J.S.C.S. PICARDIE	x					1
D.R.J.S.C.S. POITOU CHARENTES				x		1
D.R.J.S.C.S. RHONE ALPES	x	x	x	x		4
D.J.S.C.S MARTINIQUE	x		x	x		3
D.J.S.C.S. REUNION	x	x	x	x		4
TOTAL	17	7	13	19	1	

## Les actions menées sur les 5 thèmes de la mission SEMC.

### Le développement de la pratique sportive et l'accès aux responsabilités des femmes

16 services régionaux mènent des actions concernant cette thématique dont :

- 12 ont effectués des **diagnostics** (10 régionaux et 7 départementaux) – (Réunion, Alsace, Aquitaine, Basse-Normandie, Centre, Franche-Comté, Ile de France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Nord Pas de Calais, Rhône-Alpes) ;
- 16 réalisent des **actions de promotion** ;
- 8 réalisent des **actions de formation**, 2 à destination des éducateurs (Centre et Limousin) et 7 à destination des dirigeants (Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Languedoc-Roussillon, Limousin, Rhône-Alpes).

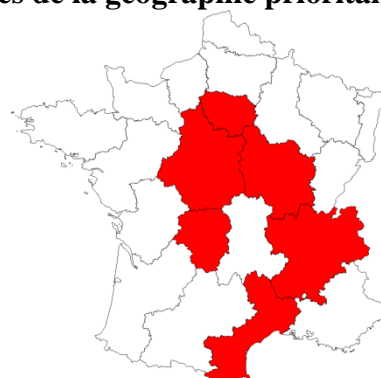


Carte 3 : DRJSCS et DJSCS investis sur le thème du développement de la pratique sportive et l'accès aux responsabilités des femmes

### Le développement de la pratique sportive dans les territoires de la géographie prioritaire

6 services déclarent mener des actions à destination des territoires de la géographie prioritaire : Réunion, Bourgogne, Centre, ile de France, Languedoc-Roussillon, Limousin et Rhône-Alpes, dont :

- Les 6 ont effectués des diagnostics ;
- 3 organisent des actions de promotion (Centre, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes)
- Aucun ne mène des actions de formation spécifiques



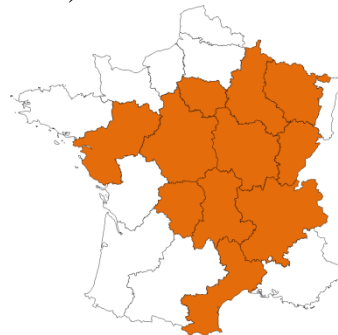
Carte 4 : DRJSCS et DJSCS investis sur le thème du développement de la pratique sportive dans les territoires de la géographie prioritaire

## La réduction des inégalités d'accès aux APS pour les personnes socialement défavorisées

11 régions mènent au moins une action sur ce thème (Réunion, Auvergne, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Ile de France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Pays de la Loire, Rhône-Alpes), dont :

- 8 ont effectué des **diagnostics** (Auvergne, Centre, Champagne-Ardenne, Ile de France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Pays de la Loire, Rhône-Alpes), dont 2 dans un département : Ile de France et Rhône-Alpes ;
- 10 mènent des **actions de promotion** : les 11 régions mentionnées ci-dessus, à l'exception de l'Ile de France ;

- 4 mènent des **actions de formation**, 3 à destination des éducateurs (Auvergne, Centre, Pays de la Loire) et une à destination des dirigeants (Languedoc-Roussillon)



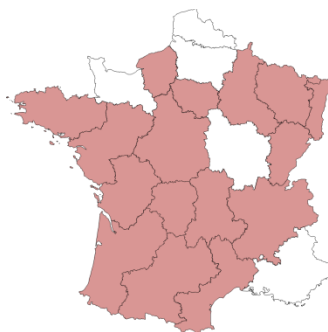
Carte 5 : DRJSCS et DJSCS investis sur le thème de la réduction des inégalités d'accès aux APS pour les personnes socialement défavorisées

## La lutte contre les comportements contraires aux valeurs du sport, y compris les violences sexuelles

18 régions mènent au moins une action sur ce thème, dont :

- 12 ont effectué des **diagnostics** (Martinique, Réunion, Alsace, Aquitaine, Bretagne, Centre, Ile de France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Rhône-Alpes), dont 3 à un niveau départemental uniquement (Aquitaine, Ile de France, Rhône-Alpes).
- 14 mènent des **actions de promotion** dont :
  - 6 au niveau régional et départemental : Auvergne, Centre, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, pays de la Loire, Poitou-Charentes ;
  - 4 au niveau régional uniquement : Martinique, Bretagne, Limousin, Midi-Pyrénées ;
  - 4 au niveau départemental uniquement : Alsace, Aquitaine, Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes.

- 11 mènent des **actions de formation** dont :
  - 4 à destination des éducateurs et des dirigeants : Réunion, Auvergne, Franche-Comté, Limousin ;
  - 3 à destination des éducateurs : Languedoc-Roussillon, Lorraine, Pays de la Loire ;
  - 4 à destination des dirigeants : Alsace, Aquitaine, Bretagne, Haute-Normandie.

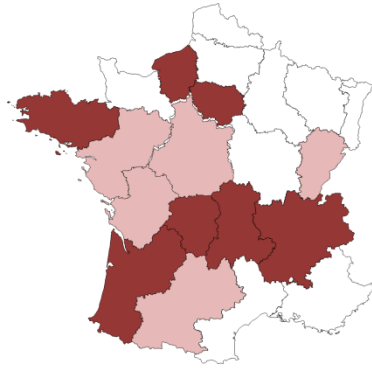


Carte 6 : DRJSCS et DJSCS investis sur le thème de la lutte contre les comportements contraires aux valeurs du sport, y compris les violences sexuelles

## Zoom sur les cellules d'observation des violences et des discriminations

8 régions ont mis en œuvre une cellule d'observation, à l'échelon régional ou à l'échelon départemental : Réunion, Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Haute-Normandie, Ile de France, Limousin, Rhône-Alpes

6 sont en cours de mise en œuvre : Martinique, Centre, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes



Carte 7 : DRJSCS et DJSCS engagés dans la mise en œuvre d'outils d'observation des violences, incivilités et discriminations dans le sport